Ruelens. Les Derniers Travaux sur Thomas-A-Kempis. 1859


VE RI
TAS

LES DERNIERS TRAVAUX

SUR

THOMAS-A-KEMPIS,

PAR

CHARLES RUELENS.

(Extrait de la Revue LA BELGIQUE.)

BRUXELLES,
BUREAUX DE LA REVUE *LA BELGIQUE*,
Rue des Boîteux, 13.

—

1859

LES DERNIERS TRAVAUX

SUR

THOMAS-A-KEMPIS,

PAR

CHARLES RUELENS.

(Extrait de la Revue LA BELGIQUE.)

BRUXELLES,
BUREAUX DE LA REVUE *LA BELGIQUE*,
Rue des Boîteux, 13.

1859

IMPRIMERIE DE J. DELIÈVRE. — BRUXELLES.

LES DERNIERS TRAVAUX

SUR

THOMAS-A-KEMPIS,

I.

RECHERCHES HISTORIQUES ET CRITIQUES DE Mgr. MALOU,

3e ÉDITION, 1858 (1).

Entre les grandes controverses de l'histoire littéraire, l'une des plus vives, des plus fécondes et des plus tenaces, est sans doute celle qui est relative à l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Elle dure déjà depuis deux siècles et elle est loin d'avoir épuisé le courage, la curiosité, le patriotisme des combattants. Le prestige du petit livre, objet de tant de débats, doit être bien grand pour avoir excité une multitude de savants à faire, au sujet de celui qui en fut l'auteur, les vastes investigations auxquelles ils se sont livrés. La Harpe avait donc bien raison de dire que ce livre est le plus beau qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'Evangile n'en vient pas.

La liste seule des travaux qu'a engendré la recherche du nom de l'auteur de l'*Imitation*, cette liste seule ferait un volume. Plusieurs ont déjà esquissé cette bibliographie spéciale; et nous verrons quelque jour un Allemand, doué de l'aptitude toute particulière à ceux de sa nation dans ce genre d'ouvrage, nous en donner une *literatur* exacte et complète.

Le nom de l'auteur de l'*Imitation* est-il donc un de ces mystères comme

(1) *Recherches historiques et critiques sur le véritable auteur du livre de l'*IMITATION DE JÉSUS-CHRIST; examen des droits de Thomas à Kempis, de Gersen et de Gerson, avec une réponse aux derniers adversaires de Thomas à Kempis, MM. de Napione, Cancellieri, de Grégory, Weigl, Gence, Daunou, Onèsime-Leroy, Thomassy, Vert, Veratti, etc., suivis de documents inédits par Mgr. J. B. MALOU, chan. hon. de la cath. de Bruges, prof. de théol. et bibliothécaire à l'Univ. cath. de Louvain, membre de l'Académie de la religion cath. à Rome et de la Société d'émulation pour l'étude de la Flandre, aujourd'hui évêque de Bruges, 3e édition, revue et augmentée. Paris et Tournay, Casterman, un vol. in-8° de XX-424 pages.

il y en a beaucoup dans les profonds abîmes de l'histoire? Se présente-t-il pour revendiquer la paternité de cette œuvre immortelle plusieurs noms dont les droits sont égaux, comme jadis sept villes de la Grèce présentaient des titres équivalents en réclamant la gloire d'être la patrie d'Homère?

Pas le moins du monde. Un nom était connu, s'appuyant sur toutes les bases qui constituent les vérités historiques, sur les témoignages des contemporains, sur des documents écrits, sur les traditions les plus respectables. Pendant deux siècles, ce nom a été seul connu, seul admis dans le monde religieux, comme dans le monde littéraire. Nul n'avait songé pendant deux siècles à lui disputer la gloire de son œuvre. Quelques copistes, quelques imprimeurs avaient, il est vrai, inscrit d'autres noms sur les titres d'un petit nombre de manuscrits et de livres, mais les plus anciens *codices* comme les plus anciennes éditions, portaient invariablement le même nom. C'était celui de Thomas à Kempis.

Pendant deux siècles, aucun écrivain, aucun biographe ne s'inscrivit en faux contre ce nom. Les attributions erronées faites par les copistes et les typographes ignorants n'avaient obtenu aucune faveur; elles étaient au contraire, la meilleure constatation des droits de l'auteur véritable : car chaque fois qu'elles se produisaient, elles étaient relevées par les savants à l'instant même.

L'origine de la controverse qui nous occupe est sans doute un des faits les plus curieux de l'histoire littéraire. Ce n'est pas pour défendre les droits prétendus de l'un ou de l'autre des auteurs signalés erronément sur quelques manuscrits ou livres imprimés, que les savants se mirent en campagne, ce n'est pas pour attribuer l'*Imitation* à S. Bernard, ou à Gerson; ce fut pour en investir un être imaginaire, un personnage dont ils ignoraient le nom, la patrie, l'époque. L'imagination des premiers adversaires de Thomas à Kempis créa de toutes pièces l'illustre Jean Gersen, abbé de Verceil, pour l'opposer au pieux chanoine régulier de Zwolle, et ce fut ce fantôme, issu tout entier des conjectures les plus hasardées, qui eut la gloire d'entrer d'abord en lice. Pour ses premiers parrains, il représentait un ordre célèbre, l'ordre des Bénédictins, pour ceux qui vinrent ensuite, il personnifia les droits de l'Italie. Aussi, de nos jours, compte-t-il encore des défenseurs.

Il faut lire dans l'ouvrage de Mgr Malou l'histoire de la naissance de cette discussion, les efforts extraordinaires des créateurs de Jean Gersen, leurs fictions incroyables, leurs audacieuses puérilités. C'est une peinture très vive, très spirituelle des énormités que l'érudition peut commettre lorsqu'elle s'appuie sur des idées passionnées et, lorsque pour satisfaire à un ridicule patriotisme, elle est obligée d'étouffer toute critique.



Beaucoup plus tard, dans le premier tiers du XVIIe siècle, on voit poindre à l'horison un nouveau prétendant, en apparence plus sérieux. C'est le célèbre chancelier Jean Gerson. Mais au moins celui-ci avait-il sur son collègue italien l'immense avantage d'être un personnage réel, ayant vécu en chair et en os, et contemporain de l'époque où l'Imitation de J.-C. apparut dans le monde. Il avait encore pour lui quelques apparences de preuves, des manuscrits et des éditions imprimées portaient son nom, il pouvait encore revendiquer les copies et les livres sur lesquels on s'était fondé pour créer le Jean Gersen, abbé de Verceil, car, selon toute probabilité, ce dernier nom, écrit de diverses manières en entier ou en abrégé, n'était autre que celui de Jean Gerson, le chancelier.

Et pourtant ses droits devaient être bien faibles, puisqu'ils avaient été célés pendant plus de deux siècles, et produits seulement par un juge dans l'embarras de se prononcer entre Thomas à Kempis et Gersen.

Aujourd'hui, Jean Gerson représente la France dans la lutte engagée contre Thomas à Kempis. Depuis l'arrivée de ce deuxième champion, le combat devint plus vif que jamais : trois nationalités se trouvaient en présence et leurs défenseurs puisaient sans cesse des armes nouvelles dans leur patriotisme comme dans un arsenal inépuisable. On remua toutes les bibliothèques, on compulsa tous les documents, on se livra à des recherches inouies pour découvrir des témoignages en faveur de l'un ou l'autre des trois compétiteurs. Des écrits sans nombre parurent de tous côtés, plusieurs ordres religieux prirent part à la discussion, le Parlement même fut appelé un jour à prononcer. On fit des efforts immenses pour arracher à un moine obscur une œuvre immortelle, inspiration d'une âme sainte, pour en gratifier un homme célèbre par ses actions et ses écrits, qui n'avait pas besoin de ce supplément de gloire, mais dont la mémoire eut trouvé là une ample compensation des fautes qui la ternissent.

La controverse relative à l'auteur de l'*Imitation* est un des épisodes les plus intéressants de l'histoire littéraire moderne. Pendant deux siècles elle a occupé l'attention d'une foule d'écrivains, exercé la sagacité de savants de tous genres. Par la multitude d'incidents qui s'y sont produits et qui ont nécessité des études profondes dans diverses parties de la science, elle a produit des travaux qui sont encore aujourd'hui des modèles de critique et qui ont notablement contribué aux progrès de la paléographie, de la philologie et des autres branches auxiliaires de l'histoire littéraire. Plusieurs documents historiques importants ont vu le jour grâce à cette controverse, documents qui seraient encore enfouis peut-être dans les oubliettes des bibliothèques ou perdus dans les boulever-

sements sociaux. Nous citerons entr'autres la chronique de Windesem de Buschius, la chronique du Mont Ste. Agnès de Thomas à Kempis, etc.

Elle a appelé l'attention sur cet ordre peu connu des ***Frères de la vie commune*** et des Chanoines réguliers de St. Augustin, qui rendirent sans bruit tant de services à la religion, aux lettres, à la civilisation dans nos provinces. Après Thomas à Kempis on s'est occupé de Gérard Groote, de Florent Radewyns, de Jean Van Huesden, ces humbles fondateurs d'une école mystique où Thomas à Kempis apprit les inestimables préceptes de la vie de l'âme, dont l'*Imitation* forme le code.

Les droits de l'humble religieux du Mont-Ste-Agnès ont eu pour défenseurs des hommes savants et zélés qui n'ont épargné ni peines, ni recherches pour les établir de la manière la plus évidente devant les attaques de leurs adversaires. Les PP. Héribert Rosweyde, Héser, Raynaud, Ghesquière et Desbillons, de la compagnie de Jésus, G. Naudé, le célèbre médecin de Louis XIII, le P. Géry et surtout le P. Eusèbe Amort, chanoines réguliers, ont laissé des travaux de critique de premier ordre qui ont mis la question hors de doute. Mais malgré la solidité des preuves apportées en leur faveur, les droits de Thomas à Kempis ont encore trouvé des compétiteurs et de nos jours surtout on les a contestés plus vivement que jamais.

Mgr. Malou est entré en lice, et résumant d'une manière claire et précise les travaux de ses devanciers, les complétant par des recherches subsidiaires, répondant avec toute l'autorité de la science aux arguments nouveaux des défenseurs de Gersen et de Gerson, il a publié le livre remarquable dont nous allons faire l'analyse, et de l'avis d'un grand nombre de savants, il a terminé définitivement la controverse. On écrira contre Thomas à Kempis, on n'effacera pas son nom du titre de l'*Imitation*.

L'ouvrage de Mgr Malou est arrivé à sa troisième édition et ce ne sera pas la dernière, malgré l'annonce faite par le savant Prélat qu'il dépose la plume pour ne plus la reprendre. Après avoir établi, comme elle l'a fait, les droits de Thomas à Kempis, sa plume peut, en effet, prendre un légitime repos; mais laisserait-elle sans réplique les objections que d'honorables adversaires lui feraient encore? Nous ne le croyons pas. Qui répondrait mieux aux spécieuses considérations des défenseurs de Gerson? Qui démontrerait, avec autant de finesse et d'esprit, les vaines et puériles tentatives des champions de Gersen? Car la discussion n'est pas éteinte : à Valenciennes, s'élabore une nouvelle défense du chancelier, basée, à ce que nous avons appris par l'auteur, sur des considérations et des preuves toutes nouvelles. Modène et Turin n'ont sans doute pas dit leur dernier mot et n'ont pas perdu encore tout espoir de retrouver les traces du mystérieux abbé de Verceil.

Il est vrai, comme le dit avec une légitime assurance Mgr. Malou, il est vrai que « pour triompher, la tâche des adversaires de Thomas à Kempis est si rude, le succès si difficile que l'on peut abandonner avec confiance au bon sens public le soin de faire justice des efforts que l'on pourrait tenter encore contre les droits évidents de l'humble chanoine de Sainte-Agnès. »

La première édition des *Recherches* de Mgr. Malou parut en 1848, dans le tome XIV des *Bulletins de la Commission royale d'histoire,* et les exemplaires tirés à part furent rapidement enlevés, Une seconde édition, corrigée et augmentée, fut publiée en janvier 1849 : elle fut traduite en italien par Mgr. Strozzi, de la congrégation des chanoines réguliers de St.-Augustin. La troisième, revue et enrichie de plusieurs notices nouvelles, a paru cette année. En donnant un court résumé des *Recherches* nous aurons soin d'indiquer les augmentations que cette troisième édition a reçues.

Le chapitre Ier renferme un résumé historique de la controverse d'abord soulevée par les Gersenistes. Le principal défenseur du prétendu Gersen a été M. de Grégory, décédé en septembre 1846. Depuis la deuxième édition des *Recherches* de Mgr. Malou, ce système a été soutenu ou adopté en Italie par MM. Melzi, P. A. Paravia, A. Torri, B. Veratti. En France, la cause de l'abbé de Verceil est abandonnée. Mais il s'est produit en ce pays, tout récemment, un système nouveau, étrange, et dont l'auteur des *Recherches* fait incidemment justice en quelques pages. Ce système ébauché par M. Silvestre de Sacy, rédacteur du *Journal des Débats,* développé par M. Ernest Renan et consacré par M. V. Leclerc, membre de l'Institut, consiste à dire que l'*Imitation* n'a eu pour auteur... personne. Selon le premier de ces trois érudits, l'auteur de l'*Imitation,* c'est l'humanité tout entière; suivant le second, ce n'est ni Gersen, ni Gerson, ni Thomas à Kempis, c'est probablement le XIIIe siècle; suivant le troisième, l'*Imitation* est de diverses mains et de divers temps. Enfin, suivant MM. Moland et d'Héricault, on cherche en vain l'auteur de l'*Imitation* : il n'existe pas. Ce livre n'a pas d'auteur.

Mgr. Malou s'élève avec raison contre ce mysticisme appliqué aux recherches historiques: pâle caricature des évolutions cycliques et des nébuleux *avatars* littéraires inventés en Allemagne à propos de l'Inde, de l'Odyssée et même de Moïse. Il s'étonne à bon droit de voir des hommes qui passent pour savants et sérieux, essayer de couper court à des discussions importantes, par une sorte de fin de non-recevoir visant à la profondeur et qui au fond n'est qu'une prétentieuse puérilité. Il est vrai que ces fantastiques opinions n'ont point été soutenues par leurs auteurs d'une manière scientifique et développée; ils se sont contentés de les produire dans quelques phrases brillantes et sonores, comme il en faut

dans les feuilletons d'apparat et les préfaces d'éditions illustrées. Ils n'ont peut-être voulu faire qu'un passe-temps de phraséologie; un travail du genre de cet ouvrage anglais où l'on prouve que Napoléon n'a jamais existé.

Après avoir énuméré les partisans que la cause de Thomas-à-Kempis s'est récemment attachés en France, en Allemagne et ailleurs, le savant auteur passe à l'histoire de la controverse avec les Gersonistes. Cette partie de la discussion est moins féconde en incidents que la première, ses défenseurs sont assez rares et peu convaincus. Le dernier d'entre eux est M. G.-C. Vert, de Toulouse, qui, dans trois publications successives, faites en 1854 et en 1856, a attaqué, avec une certaine violence, les droits de Thomas-à-Kempis. Mais ces raisonnements vagues et spécieux sont pleinement réfutés, tout autant peut-être par ses confrères les Gersonistes que par les arguments de Mgr. Malou.

Ayant achevé l'historique de la discussion, l'auteur des *Recherches* aborde son sujet par la constatation et la discussion des titres de Thomas-à-Kempis. C'était suivre la méthode la plus logique; ses adversaires se bornent pour la plupart à lancer un nombre plus ou moins considérable d'arguments contre le chanoine régulier de Sainte-Agnès et crient victoire sans se préoccuper beaucoup de constater d'une manière évidente les droits de Gersen ou de Gerson. Le défenseur de Thomas-à-Kempis procède d'une autre façon. S'armant de tous les secours dont l'historien se sert pour donner à un fait la qualité de *criterium* historique, il interroge les témoins, étudie les manuscrits, analyse l'œuvre même, sujet du litige. De cette enquête littéraire, faite avec le soin le plus minutieux, la vérité sort claire et précise, les droits de Thomas-à-Kempis sont constitués avec une certitude complète.

L'on peut dire aujourd'hui que la question est épuisée et que toutes les pièces sont mises sous les yeux de ceux qui veulent juger. Il est fort peu probable que l'on découvre jamais quelque pièce décisive, irréfragable, qui vienne rayer à jamais la question de l'*Imitation* de la liste des controverses littéraires.

Est-ce à dire pourtant que la question soit entourée de difficultés et de doutes? Nous l'avons déjà dit: pour tout homme qui veut l'étudier sérieusement et abstraction faite de tout faux patriotisme, elle ne peut être douteuse un seul instant. Thomas-à-Kempis est bien réellement le seul qui réunisse les témoignages que l'histoire exige pour inscrire, avec toute la certitude humaine, un nom dans ses annales immortelles. Et le grand mérite du livre de Mgr. Malou consiste à les avoir groupés d'une manière complète, précise, et ne laissant place à aucun doute. Il faut, pour les renverser, recourir aux subtilités les plus raffinées que puisse inspirer le

scepticisme ou le parti pris. Ce n'était pas cependant un travail très-facile que de recueillir dans cette immense quantité de livres qui forment la bibliothèque de la discussion, toutes les preuves réunies en faveur des trois prétendants, de les passer au crible de la critique et de remettre tellement en évidence les droits d'un seul, que le lecteur non prévenu prononce lui-même avant d'avoir entendu le juge.

Les témoins produits en faveur du pieux chanoine régulier de Sainte-Agnès, sont au nombre de quinze, tous contemporains.

Le premier d'entr'eux, celui dont le témoignage suffirait seul pour convaincre tout homme dégagé d'une préoccupation quelconque, est Jean Buschius, chanoine de Windesem qui, dans la chronique de son ordre, attribue formellement l'*Imitation* à Thomas-à-Kempis dont il avait été le confrère et l'ami pendant toute sa vie. Ce témoignage est décisif, dit Mgr. Malou. Les adversaires de Thomas l'ont compris. « Aussi n'y a-t-il point d'effort qu'ils n'aient tenté pour le rendre suspect et l'anéantir. »

En effet, ils ont nié l'authenticité du passage, affirmé que le manuscrit avait été interpolé par une main récente, enfin ils ont dit que Buschius s'est trompé. Tous ces arguments négatifs sont vîte démolis. Pour établir la vérité dont il s'agit, l'auteur se sert entr'autres d'un témoignage officiel de la chronique manuscrite de Saint-Martin, de Louvain, par Jacques-Thomas Bosmans, chronique importante que nous avons examinée et qui est devenue la propriété du savant Evêque de Bruges depuis la seconde édition de ses *Recherches*. Bosmans, prieur de Saint-Martin, possédait le codex autographe de la chronique de Buschius, et il avait fait attester en 1760, par un notaire, en présence de plusieurs témoins, l'authenticité du précieux passage (1).

Le second témoin est le Frère Hermann Ryd; né en 1408 et qui, du vivant même de Thomas-à-Kempis, déclare que ce dernier a composé le livre de l'*Imitation*.

Le troisième témoin est l'auteur d'une traduction allemande de l'*Imitation* écrite en 1448, vingt-trois ans avant la mort de Thomas-à-Kempis, traduction qui existait encore en 1760 au monastère de Wingen. Dans ce manuscrit, il était dit positivement que l'*Imitation* a été composée par maître Thomas, chanoine régulier.

(1) La Bibliothèque royale de Bruxelles possède un manuscrit de la chronique de Buschius, copié probablement sur l'autographe par Michel de Riddere, prieur de Rouge-Cloître, prieur et général du chapître de Windesem, mort en 1604. Cette copie présente textuellement le passage relatif à Thomas à Kempis et à l'*Imitation*, passage que les adversaires de Thomas disent être une interpolation. L'argument tiré de l'interpolation n'est pas soutenable.

Le quatrième témoignage est tiré d'une biographie de Thomas-à-Kempis, qui se trouve annexée à d'anciennes éditions de l'*Imitation* et, en premier lieu, à l'édition de Nuremberg de 1494. Il y est parlé du troisième livre de l'*Imitation*. Cette biographie est quelquefois suivie des ouvrages de Thomas, dans laquelle on énumère l'un après l'autre, comme des traités séparés, les quatre livres de l'*Imitation*. Cette biographie et cette liste émanent certainement d'un contemporain.

Le cinquième témoignage est celui d'Albert Hardenberg, disciple de Wessel Gansford, qui fut moine à Ste-Agnès. C'est encore un témoignage des plus positifs.

Le sixième témoin est Mathieu Farinator, carme d'Augsbourg, qui transcrivit en 1472 ou 1475, les quatre livres de l'*Imitation*, en les attribuant à Thomas-à-Kempis.

Le septième témoin est Pierre Scott, chanoine de Strasbourg, qui publia en 1488, à la suite des œuvres de Gerson, un éloge du chancelier de Paris, dans lequel il dit expressément que l'on attribue à tort l'*Imitation* à Gerson, que ce livre a été publié par un certain Thomas-à-Kempis. Ce témoignage est très-important et il est décisif contre Gerson.

Le huitième témoignage est encore d'un grand poids dans la question. C'est celui de Jean Mauburne, dit Jean de Bruxelles, chanoine régulier qui fit son noviciat dans le monastère du Mont Sainte-Agnès, très probablement du vivant même de Thomas-à-Kempis. Dans son *Rosetum spiritualium exercitiorum*, imprimé à Bâle en 1491, il cite trois ou quatre textes de l'*Imitation* en les attribuant à Thomas, et cela de la manière la plus simple. Or, dans le même ouvrage, il cite également et presque à chaque page, des passages empruntés à la plupart des écrits de Gerson pour lequel il professe la plus grande vénération. Il connaissait donc parfaitement les ouvrages de l'un et de l'autre et ne pouvait se tromper dans ses attributions.

Dans la troisième édition des *Recherches*, Mgr. Malou ajoute un autre témoignage important de Mauburne, que dans les deux éditions précédentes il avait cité seulement d'après E. Amort. C'est le passage du *Venatorium* (ou Catalogue des hommes illustres de la congrégation de Windesem), dans lequel Mauburne donne une liste des ouvrages de Thomas-à-Kempis et cite parmi eux le livre de l'*Imitation*. La bibliothèque royale de Bruxelles possède un manuscrit du *Venatorium*, découvert par Mgr. Malou et annexé à l'*Investigatorium sanctorum ordinis canonicorum regul.*, du même. Le livre de Mauburne doit avoir été écrit du vivant de Thomas-à-Kempis ou peu de temps après sa mort, car le dernier des hommes illustres de Windesem cités est Jean Buschius, qui mourut en



1479, huit ans après Thomas. En tous cas, le catalogue dressé par lui est, ainsi que le fait remarquer Mgr. Malou, tout à fait original; il n'a été copié nulle part, et le peu de soin avec lequel il a été rédigé prouve que Mauburne n'avait pas l'intention de dresser un inventaire exact et complet des écrits du pieux chanoine régulier, mais de donner une rapide nomenclature, faite de mémoire peut-être, de ses ouvrages les plus usuels. Il agit de la même manière à l'égard des autres écrivains du même ordre. Ainsi, par exemple, il ne cite de Henri de Pomerio que cinq ouvrages tandis que les divers manuscrits de Rouge-Cloître lui en attribuent près de trente (1).

Nous le répétons, le témoignage de Mauburne est un des plus imposants. Par la distinction qu'il fait des ouvrages de Thomas et de Gerson, il semble résoudre d'avance la controverse qui devait s'agiter un jour au sujet de ces deux noms.

Le neuvième témoin est l'éditeur du livre de l'*Imitation,* publié en 1489 à Memmingen.

Le dixième est l'éditeur de la traduction française de l'*Imitation,* publiée à Paris en 1493, qui dit expressément que le livre n'est pas de Gerson, mais de Thomas-à-Kempis.

Le onzième témoin est Georges Pirckhamer qui publia, en 1494, à Nuremberg, les œuvres de Thomas-à-Kempis et parmi ces œuvres l'*Imitation.*

Le douzième est Pierre Danhauser qui donna la même année 1494, et aussi à Nuremberg, une édition de l'*Imitation* sous le nom de Thomas-à-Kempis, à qui il l'attribue positivement (2).

Le treizième témoin est Jean Gailer Kaisperger qui, dans sa *Navicula fatuorum,* cite deux fois l'*Imitation* sous le nom de Thomas.

(1) Dans la liste des écrits de Thomas à Kempis donnée par Mgr. Malou d'après le texte de Mauburne, on lit : Orationes et meditationes plures; — Vita, passiones (?) et resurrectiones (?) Domini. — L'écriture du manuscrit est assez difficile, mais nous croyons qu'il faut lire : *Orationes et meditationes super vita, passione et resurrectione Domini.* Nous ne relevons cette lecture que parce qu'elle donne lieu à conjecturer qu'il s'agit là des *Meditationes piissimæ,* etc., publiés à Cologne en 1717, dont parle Mgr. Malou, page 388.

(2) Ces deux témoins n'en forment en réalité qu'un seul, selon nous. L'auteur des *Recherches* parait avoir été induit en erreur par E. Amort, qui affirme qu'il y a eu deux éditions de l'*Imitation* en 1494 à Nuremberg. Nous croyons qu'il n'y en a eu qu'une seule. Nous l'avons sous les yeux. Elle porte pour titre : *opera et libri vite fratris Thome de Kempis,* etc., et commence par une lettre adressée par George Pirckamer, prieur de la Chartreuse de Nuremberg, à Maître Pierre Danhausser. Dans cette lettre, il exhorte ce dernier à laisser là ses études sur les auteurs de l'antiquité profane et à donner ses soins à la la publication des œuvres de Thomas-à-Kempis. Pierre Danhausser répond par une lettre bien tournée qu'il accepte avec joie la proposition qui lui est faite. Cette édition de Thomas à Kempis, publiée chez Caspar Hochfeder, à

Le quatorzième est Jacques-Philippe Forestus de Bergame.

Le quinzième est Badius Ascensius, le célèbre imprimeur de Paris, qui donna, à la prière des Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, une édition des œuvres de Thomas-à-Kempis, y compris l'*Imitation*. Badius y joignit une vie de Thomas qu'il avait tirée lui-même des documents les plus authentiques. Ce témoignage de Badius, un des hommes les plus savants de son époque, est très-important.

Voilà quinze témoins contemporains qui proclament Thomas-à-Kempis l'auteur de l'*Imitation*. Ce sont tous hommes probes, instruits, connaissant profondément la vérité et la disant sans détour. Plusieurs ont connu personnellement le chanoine de Mont Sainte-Agnès et parlent de son livre avec candeur et sans affectation, à une époque où il n'y avait sur son auteur ni doute, ni controverse. Quel est le point d'histoire littéraire qui soit appuyé de preuves plus fortes? Y a-t-il quinze témoins contemporains pour nous dire que Virgile est l'auteur de l'Enéide, que Dante a fait la Divine Comédie? Quel est le tribunal au monde qui n'accepterait pas comme vrai, à la dernière évidence, un fait constaté d'une manière aussi solennelle.

Aussi, après avoir présenté les dépositions des témoins, Mgr. Malou peut-il dire avec toute l'autorité d'une conviction forte et sincère qui sera partagée par tout esprit non prévenu :

« Il faut donc accepter la tradition contemporaine, domestique, constante, incontestée, universelle, que nous venons de prouver, ou tomber dans un véritable scepticisme historique. Pour bien comprendre la valeur de la preuve historique, testimoniale, que je viens d'exposer, que l'on remarque bien :

» 1° Que les partisans de Gersen et de Gerson sont incapables d'imposer silence à un seul des quinze témoins cités ;

» 2° Que les adversaires de Thomas-à-Kempis ne sont pas en état de citer un seul témoin contemporain en faveur de Gersen ou de Gerson ;

3° Qu'il est superflu maintenant de discuter les preuves que l'on peut tirer des manuscrits, des idiotismes et du contenu de l'ouvrage, parce que la cause de Thomas-à-Kempis est positivement gagnée avant même que l'on aborde ce genre secondaire et accessoire de démonstration ;

Nuremberg, en 1494, a donc été faite en commun par les deux personnages ci-dessus nommés.

Sur un exemplaire de cette édition que nous possédons, on trouve la note suivante écrite à la fin du titre : *Obiit 1471. Editio prima in-12 fuit gothica de A. 1492. Hæc est Nurembergen. de 1494, verosimiliter 2a*. Nous ne trouvons pas de mention d'une édition de 1492 faite à Nuremberg.



» 4° Que la question relative au véritable auteur de l'*Imitation* est définitivement tranchée dès ce moment; de sorte que toute discussion ultérieure ne peut avoir pour objet que de confirmer la démonstration déjà achevée et de dissiper les illusions des adversaires de Thomas-à-Kempis. »

Cependant, après avoir rapporté ces témoignages imposants et péremptoires, l'auteur des *Recherches* ne s'arrête pas et il consacre les chapitres suivants à la discussion des preuves paléographiques et philologiques qui établissent surabondamment les droits de Thomas-à-Kempis. Cette partie de l'ouvrage est la plus curieuse et la plus attrayante, elle abonde en détails intéressants sur les manuscrits de l'*Imitation* existant encore ou qui ont joué un rôle dans la controverse. On y prouve que les plus anciennes copies manuscrites avec date, portent le nom de Thomas, ou lui sont favorables par d'autres indications. Les principaux de ces manuscrits et les plus précieux sont à la bibliothèque royale de Bruxelles.

Le plus ancien est celui de 1425, copié sur l'autographe même de l'auteur. C'est le manuscrit provenant de Kircheim, d'où il passa à Anvers, puis au Père Ghesquière qui en fit l'objet d'une notice, et enfin avec la collection Van Hulthem, au riche dépôt de Bruxelles.

Le second manuscrit dont Mgr. Malou fait mention pour la première fois dans la troisième édition de ses *Recherches* est celui qui appartient au couvent de Gaesdonck ou Gadesdonck, près de Goch, et dont l'existence ne fut révélée au monde littéraire que dans les années 1851 et 1852 (1). Ce manuscrit, commencé en 1425, fut terminé en 1427.

Le troisième manuscrit est un des plus célèbres. C'est celui de 1441, écrit tout entier de la main de Thomas-à-Kempis lui-même et reposant aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Les autres manuscrits, cités par Mgr. Malou, sont moins célèbres, quoiqu'ils aient tous une grande importance dans la question.

Après avoir passé en revue les copies écrites, l'auteur des *Recherches* consacre quelques pages aux éditions imprimées de l'*Imitation* avec le

(1) Une foule de journaux et de revues, ont parlé de ce fameux manuscrit, la *Deutsche Volkshalle* de Cologne, la *Berlin. allg. Kirchen Zeit.*, le *Serapeum*, la *Borsenhalle f. d. deutsch. Buchhandl.*, l'*Anzeiger* de Petzholdt, etc., et malgré tous les détails donnés par eux, une description exacte et complète de ce manuscrit est encore à attendre, croyons-nous. Mgr. Malou exprime également son regret de cette lacune.

Ce manuscrit était cité dans un ancien catalogue des manuscrits conservés dans les bibliothèques de Belgique dressé vers 1487, et appartenant aux chanoines réguliers de St.-Martin à Louvain, catalogue qui peut-être existe encore (V. AMORT, *Deduct. crit*, p, 145).

nom de Thomas-à-Kempis, et il prouve que les deux ou trois plus anciennes portent le nom de Thomas et que le XVe siècle a livré près de 25 éditions avec ce nom, tandis que *deux* seulement portent le nom de Gerson.

De ces études bibliographiques Mgr. de Bruges passe à l'examen des arguments intrinsèques, tirés de la doctrine et des expressions employées dans le livre de l'*Imitation*. Ici le champ des études et de la polémique était vaste. A défaut de preuves positives et directes en faveur de leurs clients, les partisans de Gersen et de Gerson se sont rabattus sur une foule de considérations internes à propos d'expressions, de phrases douteuses, d'idiotismes contenus dans l'*Imitation*, ils ont entrepris, contre le chanoine de Sainte-Agnès, une guerre de tirailleurs qui ne pouvait, en aucun cas, leur donner la victoire, et ne servait en définitive qu'à entretenir le combat. Mais sur ce terrain comme sur celui de l'histoire, les défenseurs de Thomas doivent nécessairement triompher.

Mgr. Malou démontre d'abord la connexité, la ressemblance qui existe entre les livres de toute l'école fondée par Gérard Groot et le livre de l'*Imitation*. Ce sont les mêmes pensées, le même ascétisme, souvent les mêmes expressions. L'institution même de Gérard Groot est désignée par les historiens sous le nom de *moderna devotio* et ses membres sous le nom de *devoti*, Or, dans l'*Imitation*, Thomas-à-Kempis parle très souvent des *devoti*, et dans ses œuvres incontestées, cet appellatif est employé jusqu'à 440 fois. Dans la troisième édition des *Recherches*, ce parallélisme entre les écrits des membres de cette école a reçu un développement nouveau.

L'*Imitation* est l'œuvre d'un écrivain appartenant aux Pays-Bas ou aux contrées limitrophes de la Basse-Germanie : une foule d'idiotismes flamands, qui transpercent dans le latin du livre, le démontrent à la dernière évidence. Nous n'en citons qu'un seul : *si scires totam Bibliam* EXTERIUS. Mgr. Malou a grandement raison d'insister sur ce passage : un flamand seul peut le comprendre. L'écolier de certain quartier de Bruxelles qui dit encore aujourd'hui : je sais tout mon catéchisme *dehors*, le traduit littéralement.

Les expressions insolites, barbares même, ne sont pas rares dans l'*Imitation*, qui n'était pas une œuvre de style. Or, ces mêmes barbarismes se retrouvent dans les autres ouvrages de Thomas-à-Kempis. Mgr. Malou en dresse une liste assez longue et elle produit une nouvelle preuve, et une preuve des plus fortes, en faveur de la thèse qu'il défend.

Un professeur en droit, de Modène, M. Veratti, pénétré de l'importance

de ces arguments intrinsèques, a cru pouvoir les attaquer en faveur de Gersen. Il a donc abordé ces difficultés l'une après l'autre et a entamé à leur sujet une discussion philologique très intéressante. Dans la 3e édition des *Recherches*, Mgr. Malou consacre un chapitre spécial à la réfutation des raisonnements du savant italien. Les lecteurs jugeront, comme nous, qu'elle est complète de tous points.

Il en est de même de la réfutation des difficultés que les autres Gersénistes opposent aux défenseurs de Thomas. Nous ne pouvons suivre ici l'auteur des *Recherches* dans cette vaste discussion des témoignages contraires aux droits de Thomas allégués par ses adversaires, des prétendus auteurs de l'*Imitation* antérieurs au chanoine de Windesem, des manuscrits présentés comme plus anciens que ceux produits en sa faveur, des citations du livre de l'*Imitation*, faites avant l'époque où Thomas-à-Kempis eut pu l'écrire, des difficultés tirées de sa personne, de ses écrits et du livre même de l'*Imitation*. Cette vaste discussion où plusieurs sciences se coudoient, où l'on traite des questions d'histoire, de philologie, d'archéologie chrétienne, ne saurait être résumée. Elle présente une variété infinie de détails, c'est une suite d'escarmouches où l'auteur combat une à une les objections tantôt sérieuses, tantôt puériles, mais toujours spécieuses opposées par les partisans de Gersen ou de Gerson. Il y a là des pages très instructives, et la lecture de cette partie de l'ouvrage de Mgr. de Bruges offre, s'il est permis de s'exprimer ainsi, tout l'attrait d'un roman. Car le patriotisme des uns, l'esprit guerroyant et, on peut le dire aussi, quelquefois l'esprit de chicane des autres, ont accumulé comme à plaisir d'innombrables difficultés tirées de toutes parts. Pas une ne résiste, toutes sont abordées de front et démolies. Le défenseur de Thomas-à-Kempis y donne des exemples curieux des étranges méprises dans lesquelles tombe une érudition peu calme, celle entre autres, où M. de Grégory, ayant tourné trop vite une page de la *Biographie* MICHAUD, confond Gérard Groot, mort en 1384, avec le comte Gérard de Rayneval, diplomate français, mort il y a quelques années.

Après avoir constaté ainsi d'une manière irréfragable les droits de Thomas-à-Kempis et réfuté toutes les objections soulevées contre lui, Mgr. de Bruges examine, dans les deux derniers chapitres des *Recherches*, les droits de Gersen et de Gerson. Quant au premier de ces deux compétiteurs, il n'a point grande peine à démontrer que ce prétendu abbé de Verceil n'a jamais existé, qu'il est sorti tout entier du cerveau des érudits et que le nom de Gersen, Gessen ou Gesen, placé en tête de quelques manuscrits de l'*Imitation*, est tout simplement celui de Gerson altéré par des copistes maladroits. Dans cette partie de la discussion il y

a un paragraphe curieux où Mgr. Malou fait justice de l'un des plus fameux *puffs*, — qu'on nous passe le terme, — dont l'histoire littéraire fasse mention. C'est celui où il raconte le système de défense inventé par M. de Grégory au moyen du manuscrit de l'*Imitation* et du *Diarium de advocatis*. Ce *Diarium* se composait de quelques chiffons de papier sur lesquels étaient annotés plusieurs événements arrivés pendant les années 1345 à 1350 dans un petit coin de l'Italie : « Le 7 mars 1345 il neigea, il fit un temps horrible à Valdengo, le 8, mon fils (ou mon domestique, *meus*) Maxarius, revenant de Platto, fut assassiné, et blessé; le 11 février 1349, il naquit une fille à l'auteur du journal; le 12 il plut énormément et il y eut des inondations; le 13, le fléau continue et le vicaire de Saint-Blaise mourut en odeur de sainteté; le 15 — grand jour du journal — c'était un dimanche. Après le partage que je fis, (c'est l'auteur du *Diarium* qui parle) avec mon frère Vincent, qui demeure à Ceridoni, je lui donne en signe d'amour fraternel, et sous l'impulsion des événements, ce précieux *Codex* de l'*Imitation de Jésus-Christ*, que je tiens de mes ancêtres de longue main (*longa manu*, cet idiotisme plus *gaulois* que latin, s'y trouve en toutes lettres), car plusieurs de mes aïeux en ont déjà parlé... » Après ce paragraphe extraordinaire, le *Diarium* se remet à parler d'une tempête et d'une attaque d'apoplexie, et puis cesse. Il avait dit tout ce qu'il avait à dire.

C'est avec de pareilles puérilités qu'on a voulu renverser les témoignages historiques les mieux établis et ravir à un auteur certain, réel, et son œuvre et sa gloire pour en doter un personnage imaginaire. Et dire que des hommes savants ont dû être appelés pour donner leur avis sur l'authenticité de ce journal et qu'ils ont dû réfuter sérieusement les arguments tirés de semblables sources! Aussi rien ne pouvait mieux donner le coup de grâce au système Gersénien que l'emploi de pareils moyens. Le paragraphe des *Recherches*, où se lit le récit de ce curieux épisode littéraire, offre des pages assaisonnées du meilleur sel. Il est vrai que la critique n'a pas toujours la bonne fortune de faire d'aussi merveilleuses rencontres.

La cause de Gerson paraît au premier abord plus soutenable que celle du fantastique Gersen, et cependant elle a trouvé moins de défenseurs et excité moins d'enthousiasme. C'est qu'il s'agit ici de discuter sur le terrain de faits palpables ou possibles, tandis que la défense de Gersen étant livrée tout entière à l'imagination, il fallait y suppléer à l'histoire par l'audace des conjectures, et répondre aux objections par toutes les ruses de la chicane. Les défenseurs de Gerson sont en général plus calmes, ils n'ont point recours aux moyens employés par les champions de l'*abbé de Verceil*. Cependant, malgré le peu de fondement de leur

cause, ils n'ont point encore abandonné la lutte, et depuis la 2e édition des *Recherches*, deux nouveaux avocats de Gerson, se sont présentés : MM. Thomassy et Vert. Mais ils n'ont pas découvert un seul document nouveau, ils n'ont pas produit un argument qui n'ait déjà été réfuté chez leurs prédécesseurs.

Il ne s'est pas trouvé un seul témoin contemporain de Gerson pour assurer que le chancelier soit auteur du livre de l'*Imitation;* on n'a non plus jamais cité un manuscrit portant son nom et écrit de son vivant, et l'autorité de ceux qui lui sont postérieurs et qui portent son nom doit nécessairement fléchir devant l'imposant ensemble de témoignages produits en faveur de Thomas. L'attribution à Gerson faite par quelques manuscrits est une erreur, et il n'est pas difficile de présenter des conjectures très-plausibles pour l'expliquer.

On a essayé d'un autre système pour qualifier Gerson de l'honneur d'avoir écrit l'*Imitation.* On a supposé que ce livre a été composé par Gerson en français et que l'ancienne traduction française des trois premiers livres de l'*Imitation* qui porte dans plusieurs manuscrits le titre d'*Internelle consolation* est le texte original de cet ouvrage.

Cette hypothèse, admise par Aimé Leroy et par M. J. Mangeart, bibliothécaire de Valenciennes, a été développée par M. Onésime Leroy, dans ses *Etudes sur les Mystères* et plus tard dans son ouvrage intitulé *Corneille et Gerson.* Elle avait pour base un manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes qui renferme les œuvres de Gerson et les trois premiers livres de l'*Imitation.* Plusieurs considérations intrinsèques faisaient admettre à ces honorables écrivains que Gerson était l'auteur de tout ce qu'il y a dans le manuscrit et par conséquent aussi de l'*Imitation.* Mais leur argumentation pénible et la faiblesse de leurs raisons n'ont pu résister à un examen sérieux et les auteurs eux-mêmes, sans renoncer à Gerson, ont abandonné le système échaffaudé par eux sur ce manuscrit (1). L'auteur des *Recherches,* avait déjà, dans les deux premières éditions, victorieusement combattu ce système qui avait trouvé de l'écho

(1) Nous avons déjà dit que, dès l'origine de cette substitution erronée du Gerson à celui de Thomas à Kempis, les hommes instruits s'empressaient de la rectifier. Nous venons d'en lire encore un exemple que l'on peut ajouter à tous ceux déjà signalés par Mgr. Malou. Dans le catalogue de la bibliothèque de M. Bergeret, qui vient de paraître à Paris, on lit au nº 169 l'article suivant : Le livre intitulé : *Éternelle consolacion.* Paris, Michel Le Noir, 1500, 1 v. 4º.

« Sur le premier feuillet une note manuscrite en encre rouge, datée de 1525, mentionnant qu'à cette époque déjà, on attribuait faussement à Gerson le livre de l'*Internelle consolation,* qui alors était reconnue l'œuvre de Thomas Malleoli (sic) à Kempis. »



en France et qui avait même obtenu, en quelque sorte, la sanction de l'Institut. Dans la troisième édition, il y revient avec de nouveaux développements, et cette fois, il le détruit complètement. Une importante addition y est faite encore; ce sont trois chapitres dans le premier desquels l'auteur examine les arguments intrinsèques, tirés de la personne de l'auteur, en faveur de Gerson. Dans une étude psychologique sur le célèbre chancelier et un aperçu très-profond de ses œuvres et de ses actions, l'auteur des *Recherches* établit avec évidence qu'il n'y a aucun rapport entre les idées et les sentiments de l'auteur de l'*Imitation* et ceux de Gerson.

La vie tout entière de ce dernier, vie orageuse, turbulente, inquiète, tranche complètement avec la vie calme, douce et cachée que l'*Imitation* prêche à chaque page. Tout homme non prévenu appréciera la valeur d'une semblable démonstration.

Dans les deux autres articles, nouvellement ajoutés aux *Recherches*, l'auteur répond aux récentes publications de MM. Thomassy et Ch. Vert en faveur de Gerson.

Il y a donc pour Thomas-à-Kempis des témoignages évidents, inattaquables, il est l'auteur de l'*Imitation* à l'exclusion de tout autre, et il doit y avoir contre ses compétiteurs de gloire, des arguments décisifs. La dernière partie des *Recherches* est consacrée à l'exposition des raisons concluantes, irrésistibles, que l'on allègue contre les droits de Gerson. Il y est démontré d'abord que la plupart de ses défenseurs n'apportent pas dans la défense de leur client une bien grande conviction. A peine osent-ils affirmer qu'il y a pour lui de fortes présomptions. Les défenseurs de Thomas, au contraire, parlent avec assurance parce qu'ils ont pour eux des preuves positives.

En second lieu, tous les anciens panégyristes ou biographes de Gerson, ainsi que les éditeurs de ses œuvres depuis 1488 jusqu'au XVIIe siècle, ont répété que Gerson n'est point l'auteur de l'*Imitation* et que ce livre a un auteur certain qui est Thomas-à-Kempis.

Enfin, ce qui est décisif, c'est qu'il existe un catalogue des œuvres de Gerson dressé par le frère de Gerson lui-même, six ans avant la mort du chancelier; or dans cette liste l'*Imitation* n'est point comprise. Un second catalogue, publié l'année même de la mort de Gerson, par Jacques de Ciresio, n'en parle pas davantage. Il n'y a pas à répondre à de semblables arguments.

Nous n'avons donné là qu'un pâle résumé de la savante et vigoureuse défense de Thomas-à-Kempis par Mgr. Malou. Quoique, au témoignage de de Feller, la question soit depuis longtemps décidée, au tribunal des vrais savants, et que les défenseurs de Gersen ou de Gerson ne soient jamais

parvenus à réfuter les excellents travaux de Rosweyde et d'Eusèbe Amort, il n'en est pas moins vrai que cette défense devait être présentée de nouveau.

Il fallait dégager la discussion d'une foule de questions oiseuses, abandonnées, mettre de l'ordre dans cette foule immense de témoignages, d'arguments et d'objections de deux siècles de lutte, et répondre aux attaques nouvelles. Après avoir lu le livre de Mgr. Malou, il n'est personne qui n'admire avec quelle lucidité il a exposé toutes les phases de ce grand procès, avec quelle finesse et quelle érudition, il en résout toutes les difficultés, il n'est personne qui ne dise qu'il a désormais placé Thomas à-Kempis sur un piédestal d'où il sera bien difficile de le renverser. L'ignorance et le parti pris peuvent essayer encore de l'envelopper de nuages, la science intègre n'etouffera jamais la voix des témoins véridiques qui ont inscrit le nom du moine de Sainte-Agnès sur le titre du livre immortel.

II.

ZUR GESCHICHTE DES BUECHLEINS, WELCHES MAN GEWOEHNLICH DIE « NACHFOLGE CHRISTI » nennt, u s. w. (*Zeitschrift f, d. gesammte Katholische Theologie.* Wien 1855, p. 3-68 et 195-228) — NACHRICHTEN UEBER THOMAS A KEMPIS NEBST EINEM ANHANGE VON MEISTENS NOCH UNGEDRUCKTEN URKUNDEN VON J. MOOREN, Pfarrer in Wachtendonk. Crefeld, 1855. IV, 16, VI et 258 pages. — VERHANDELING OVER DE BROEDERSCHAP VAN G. GROOTE, etc., door G.-H.-M. DELPRAT. Arnhem, 1858, in-8°. — GERARDI MAGNI EPISTOLAE XIV e Cod. Hagano nunc primum editæ, etc., a J.-G.-R. ACQUOY, Amstelodami, 1857, in-8°. — VIER BOEKEN VAN DE NAVOLGING CHRISTI uit het latyn in 't nederduisch gesteld, door J. David, Brussel, in-8°.

Le travail de Mgr. Malou sur Thomas-à-Kempis, a, pour ainsi dire, épuisé la question. Il n'est plus possible de faire un plaidoyer nouveau en faveur des droits du chanoine régulier de Sainte-Agnès.

Pour ajouter quelque chose aux nombreux témoignages allégués dans le livre de Mgr. de Bruges, il faudrait avoir trouvé des documents inédits, découvert quelque manuscrit ignoré, mis la main sur des preuves non pas plus authentiques mais plus fortes que toutes celles qu'avaient déjà accumulées les Amort, les Rosweyde ou les Ghesquière. Un seul document peut-être remplirait cette condition, c'est le brouillon autogra-

phe de l'*Imitation*, daté et signé de la main de l'auteur. Mais cette heureuse trouvaille n'est pas encore faite et ne se fera probablement jamais.

Le travail dont nous allons dire quelques mots, venant après celui du savant évêque de Bruges, devait donc, pour être réellement utile, apporter des lumières nouvelles. S'il avait pour but de présenter à son tour une défense des droits de Thomas à Kempis, il lui fallait nécessairement recourir à des arguments qui n'auraient point encore été présentés jusqu'ici, ou se placer sur un terrain tout autre que celui sur lequel se sont trouvés les premiers défenseurs. Or, nous le disons tout de suite, le travail publié par *le Journal théologique* de Vienne n'est qu'une paraphrase pédantesque et prétentieuse de tout ce que l'on a déjà dit et redit en faveur du chanoine régulier de Sainte-Agnès. Il ne rapporte aucun document inédit, il ne présente pas un seul témoignage qui ne soit connu. L'auteur s'est proposé « de décrire les manuscrits de *l'Imitation* que possède la Bibliothèque royale de Bruxelles, de compléter ce qui a été omis par les autres, de redresser les erreurs, enfin de renforcer encore les droits de Thomas-à-Kempis. » Le programme est beau, mais ce n'est qu'un programme.

La description des manuscrits est une œuvre de minutie dont nous ne saisissons pas l'utilité : pour le lecteur, même le plus érudit, quelques lignes suffisent, et pour le paléographe dix pages ne valent pas un facsimile. L'histoire de ces manuscrits se trouve du reste, tout entière dans les dissertations d'E. Amort, dans le livre de Mgr. Malou et ailleurs.

Les défenseurs de Thomas-à-Kempis en ont tiré tout le parti que l'on peut en tirer, et elle a fixé l'attention des Pertz, des Weigel, etc. Il ne reste rien à dire après les travaux de ces savants. Malgré ses promesses, l'auteur de la notice n'a rien complété, nous n'avons pu découvrir un seul point de quelque importance qu'il ait éclairci ; excepté pourtant qu'il a trouvé dans la bibliothèque de Bourgogne une copie du prétendu deuxième livre de *l'Imitation* publié en 1842 par Liebner, copie qui porte le nom du chartreux Henri Calcar. Or, déjà Mgr. Malou avait démontré que cet opuscule ne pouvait être attribué à Thomas à-Kempis.

Les « redressements d'erreurs » annoncés par l'auteur sont de trop minime importance pour mériter d'être signalés. Ils s'adressent principalement à l'ouvrage de Mgr. Malou et nous ne concevons pas comment un homme qui s'est voué aux travaux d'érudition a pu se résoudre à relever d'aussi insignifiantes vétilles.

La manie des *emendationes* dont l'auteur semble atteint, pourrait jusqu'à un certain point excuser ses critiques même les plus puériles, s'il



n'avait eu le tort grave de les formuler en termes pleins de rudesse et de hauteur. Mgr. Malou a été obligé d'infliger un blâme sévère à cet oubli des convenances et à cette intolérable prétention, et il a fait justice. Nous pourrions à notre tour relever « des erreurs » dans l'article de *la Revue de Vienne*, mais ce serait lui attribuer une importance qu'il n'a pas.

Nous avons dit plus haut que l'auteur n'avait apporté en faveur de Thomas-à Kempis aucun document nouveau. Cette assertion ne doit pas être prise tout à fait à la lettre, car il consacre un chapitre entier à produire un témoignage ignoré jusque-là.

Un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, provenant des chanoines réguliers de Saint-Martin à Louvain, contient, entr'autres choses, une liste des ouvrages dont la lecture était conseillée aux novices de ce couvent. Dans cette liste on trouve cette mention : *Libros quatuor utilissimos de Imitatione Christi fratris Thomæ Kempis.*

C'est là un témoignage, il est vrai, mais il nous paraît de peu d'importance en comparaison des autres témoignages rapportés par Mgr. Malou. En effet, le manuscrit dont il s'agit ici, porte la date de 1526 et, par conséquent, il est postérieur de près d'un siècle au plus ancien manuscrit daté de l'*Imitation*. Nous avons déjà, en 1855, et peut-être antérieurement à l'article du Journal théologique de Vienne, article dont nous n'avions pas pris connaissance à cette époque, nous avions déjà, à propos de toute autre chose, publié la liste tirée du manuscrit de saint Martin, (1), sans avoir songé à signaler le passage relatif à *l'Imitation* comme un témoignage de plus en faveur de Thomas-à-Kempis. A la date de 1526, il ne serait pas difficile d'en trouver bien d'autres. On les mentionne en passant, on ne les présente pas comme de grandes découvertes (2).

La discussion sur l'auteur de l'Imitation devait nécessairement amener les défenseurs de Thomas-à-Kempis à des recherches sur la vie et les écrits du pieux chanoine de Windesem. Eusèbe Amort, le savant doyen

(1) V. *Bulletin du Bibliophile belge*, 1855, t. XI, p. 178.

(2) Ainsi, dans le Mss. nº 248 de la bibliothèque de Liége, compilé par le frère Trudo Gemblacensis, religieux du monastère de St-Trond, en Hesbaie, on trouve le passage suivant : Thomas de Kempis, natione teutonicus ordinis Canon. regul. S. August. montis dive martyris et virginis Agnetis prope Zuollis in diocesi Trajectensi scripsit pro instructione simplicium fratrum librum de Imitatione XPI et contemptu mundi, qui sequitur me, qui a quibusdam ascribitur Joanni Gerson.

Dans le Mss. nº 151 de la même bibliothèque on trouve également un passage de l'Imitation précédé du nom de Thomas Malleolus a Campis.

Ces deux Mss., compilés sous l'abbé Georges Sarens, ne sont que de quelques années postérieurs à celui des chanoines de S. Martin.

de Pollingen, est celui d'entre eux qui a fait à ce sujet les plus profondes investigations : dans ses divers ouvrages de polémique, on trouve épars un bon nombre de documents curieux qu'il était parvenu à recueillir. Ses successeurs y ont ajouté très-peu de chose.

Que pourrait-on, du reste, rechercher d'incidents remarquables dans la vie austère et ignorée de cet humble moine d'un couvent presque inconnu de l'Overyssel? A quelles luttes a-t-il pris part? à quels événements s'est-il trouvé mêlé?

Les renseignements que nous ont transmis ses contemporains peuvent se résumer en quelques lignes ; les biographies parlent de ses vertus, de ses écrits, et ne disent presque rien de sa naissance, de sa jeunesse, de ses rapports avec le monde.

Notre insatiable curiosité, qui obéit parfois à un heureux instinct, a voulu éclaircir les ténèbres qui entourent un nom glorieux. On a voulu savoir quel pays a vu naître l'auteur de l'Imitation, quelle fut sa famille, quels furent ses maîtres dans la science, ses actions et ses travaux. On a fouillé les archives et les bibliothèques, on a fait de prodigieuses recherches. Nous savons aujourd'hui à peu près tout ce que l'on peut espérer de découvrir au sujet de Thomas-à-Kempis.

Ce n'est pas que les courtes biographies que nous possédons se taisent à l'égard de la patrie, du nom, de la jeunesse et de la vie religieuse de l'humble chanoine, elles nous apprennent en effet tout ce qu'il est utile de connaître à cet égard. Mais quelques points étaient contestés ou douteux, et ses compatriotes comme ses admirateurs se sont efforcés d'asseoir sur des bases authentiques tout ce que les historiens nous avaient transmis. On a recherché avec patience et respect les documents dans lesquels on trouve son nom et celui de sa famille, on a recueilli comme de pieuses reliques les livres qu'il a transcrits, on a essayé de retrouver ses cendres.

Un habitant d'une petite ville de la Prusse rhénane, située à quelques lieues du bourg où naquit l'auteur de l'Imitation, M. J. Mooren, curé de Wachtendonk a fait paraitre, en 1855, un volume renfermant le résultat de trente années de recherches assidues sur Thomas-à-Kempis et sa famille. C'est un volume peu épais mais qui a coûté beaucoup de labeur.

Après avoir jeté un coup-d'œil sur la situation politique de l'Allemagne et particulièrement de la contrée du Rhin, au milieu et à la fin du XIVe siècle, M. Mooren donne une courte notice historique sur la petite ville de Kempen. Cette notice est déjà par elle-même un chapitre des plus intéressants, étant faite presque toute entière d'après des documents inédits. Nous ne connaissions jusqu'à présent sur cette localité d'autre




travail qu'une mince brochure publiée, en 1822, par Hubert ter Schollen et qui n'est pas même citée par M. Mooren (1).

Kempen, au diocèse de Cologne, à trois lieues de Venlo, est certainement la patrie de Thomas-à-Kempis. Ce n'est pas le bourg de Campen ou Camp, qui est situé à peu de distance de Kempen, c'est moins encore Kempen sur le Zuiderzee qui peuvent prétendre à cet honneur. Les biographies anciennes sont très-explicites à cet égard; d'ailleurs des documents authentiques le prouvent à toute évidence.

Dans quelle partie de cette ville, en quelle maison reçut-il la naissance !

Cette question qui peut paraître bien oiseuse et bien inutile, a pourtant son importance. Toutes les villes se font gloire de consacrer comme un monument le toit sous lequel naquit un grand homme. Le respect et la vénération dont on les entoure, rejaillit sur la communauté tout entière et rien ne perpétue davantage le souvenir d'un homme illustre que la trace toujours visible de son berceau. Ces murs vénérables qui l'ont vu naître, semblent garder une éternelle empreinte, l'homme n'y est plus, mais son esprit y réside toujours et ce n'est pas sans émotion que l'on foule ces dalles où s'essayèrent ses premiers pas. La maison paternelle d'un homme célèbre est un monument que ne remplacent ni statues, ni colonnes, c'est une tradition vivante au milieu de ses concitoyens.

M. Mooren s'est livré aux plus patientes investigations pour essayer d'établir avec quelque certitude ce point intéressant. Thomas-à-Kempis avait quitté fort jeune sa ville natale et après être entré au couvent de Sainte-Agnès n'est peut-être jamais revenu dans son pays. Il mourut dans un âge très-avancé et *l'Imitation* n'est pas un livre qui rapporta à son auteur une gloire bruyante. Il eut, il est vrai, à son apparition une vogue immense, mais l'auteur avait tout fait pour rester ignoré.

Il n'est donc pas étonnant que le souvenir de cet auteur se soit peu maintenu dans l'esprit de ses compatriotes.

On ne sait pas au juste dans quelle maison est né Thomas-à-Kempis. La tradition locale n'est pas d'accord sur ce point avec les historiens et les documents. Ceux-ci malheureusement sont peu précis. Un acte authentique de 1402, publié pour la première fois en 1657, acte dans lequel Thomas intervient avec son frère Jean, mentionne la vente d'une maison qui est peut-être leur maison paternelle. Cet acte forme la base d'une longue dissertation dans laquelle M. Mooren essaye de déterminer l'endroit précis où cette demeure se trouvait.

(1) Ueber die Entstehung der Stadt Kempen, nebst einer kleinen Local-Chronik von Hubert ter Schollen. Koeln, 1822, 32 p. in-16.

On comprend que nous ne pouvons suivre l'auteur dans une discussion qui ne saurait être comprise que par ceux qui connaissent parfaitement la localité. Disons pourtant que le résultat des recherches de M. Mooren n'est pas définitif : Malgré toutes les peines qu'il s'est données, il n'est point parvenu à déterminer avec certitude en quelle partie de la ville se trouvait la demeure des parents de Thomas à Kempis. Ses conjectures, appuyées de quelques documents découverts par lui n'ont pu franchir un certain degré de probabilité. Il espère que des recherches plus heureuses les changeront un jour en certitude.

Thomas-à-Kempis dont le nom de famille était *Hemerken* (Haemmerlein, Malleolus) naquit à Kempen en 1379 ou 1380. On ne sait rien de ses premières années. Il s'en alla fort jeune à l'école fondée à Deventer par Gérard Groot, école où son frère Jean avait également fait ses études et d'où il était passé dans la congrégation des chanoines réguliers de Windesem (1). Thomas nous raconte lui-même tout ce que nous connaissons de l'histoire de sa jeunesse. A. Deventer, il se rendit auprès de Florent Radewyns, recteur de l'Ecole des Frères de la vie commune.

L'illustre compagnon de G. Groot le retint quelque temps auprès de lui, le fit instruire et lui fournit les livres dont il avait besoin. Ensuite il le fit recevoir dans la maison d'une dame honnête et pieuse qui était comme la protectrice des Frères. M. Mooren, croit avec M. Delprat, qu'elle s'appelait Zwedera et qu'elle était la veuve du chevalier Jean de Runen.

Après avoir passé quelques années dans cette maison partageant tous les exercices des Frères, la prière, la copie des manuscrits, l'instruction, il se rendit au couvent de Mont-Sainte-Agnès, dont Jean de Kempis venait d'être nommé le premier prieur. Après six ans de noviciat, il y revêtit l'habit de chanoine régulier.

C'est dans ce monastère qu'il passa sa vie, qu'il écrivit ses ouvrages et qu'il mourut dans un âge fort avancé.

Voilà à peu près tout ce que nous savons de l'histoire du vénérable auteur de *l'Imitation*. M. Mooren a rassemblé cependant une foule de petits détails perdus dans les œuvres de Thomas ou dans d'autres sources, et grâce à ses laborieuses recherches, la biographie du chanoine de Sainte-Agnès est devenu plus complète. Il a recueilli tout ce que nous ont transmis les sources imprimées et écrites et il y aura peu à glaner après lui. Cependant, il est juste de dire que les anciens défenseurs de Thomas-à-Kempis dans la controverse de *l'Imitation*, surtout E. Amort et le Père Rosweyde, avaient déjà fourni les principaux matériaux pour l'histoire de l'humble religieux de Windesem.

(1) *Vita Joannis Gronde*. Chap. I.

Thomas-à-Kempis mourut le 26 juillet 1471 et fut enterré dans l'église de son monastère.

M. Mooren consacre un chapitre intéressant à l'histoire des restes mortels de l'auteur de l'*Imitation*. Nous le résumons en peu de mots.

Le Couvent de Ste-Agnès fut détruit pendant les troubles du XVIe siècle; des parties, plus ou moins bien conservées, eurent diverses destinations, mais il finit par tomber tout à fait en ruines et il n'en existe plus de vestige aujourd'hui. Par suite de l'état d'oppression sous lequel gémissait le catholicisme en Hollande depuis la séparation des dix-sept provinces, il ne fut pas possible à ceux qui étaient restés fidèles à la foi d'honorer d'une manière ostensible le lieu où reposaient ces vénérables dépouilles. Cependant le souvenir de l'homme s'était perpétué chez les catholiques des environs de Ste-Agnès et on avait gardé par une tradition constante l'endroit où se trouvait son tombeau.

L'Infante Isabelle s'efforça de soustraire les restes du pieux chanoine à une terre qui n'était plus un champ des morts assez digne de conserver ces restes précieux. Elle s'adressa à cet effet aux Etats-Généraux, mais sa demande ne fut pas accueillie. Plus tard, l'Archevêque électeur de Cologne, Maximilien-Henri, allié de Louis XIV, suivit les Français dans leurs conquêtes en Hollande et entra avec eux à Zwoll en 1672. Une de ses premières préoccupations fut de rechercher la sépulture de Thomas-à-Kempis : il chargea de ce soin le curé catholique de Zwoll, Arnold Waeyer.

Guidé par des renseignements historiques et par le témoignage des souvenirs pieusement transmis, Arnold Waeyer fit commencer des fouilles dans les ruines de l'Eglise, et, après trois semaines de travaux, le 1er août 1672, on découvrit une tombe, renfermant encore quelques ossements, et qui était, à n'en pas douter, celle de Thomas.

L'Archevêque fit faire, avec une respectueuse solennité, la translation de ces vénérables reliques, et les ayant renfermées dans une châsse, il les confia à la garde du curé de Zwoll. Le procès-verbal authentique de l'exhumation existe encore, et M. Mooren le publie en entier. E. Amort en avait déjà donné une traduction latine.

Plus tard, les restes de Thomas-à-Kempis faillirent être transférés à Groenendael et à Cologne, mais, grâce à la fermeté de leur gardien, ils demeurèrent à Zwoll, où ils sont encore. En 1847, Dom Pitra en obtint une partie pour l'abbaye de Solesmes. Les nouveaux Bénédictins de France ont tenu à honneur de posséder une relique de celui à qui leur ordre avait autrefois disputé avec tant de vivacité la gloire d'être l'auteur de l'*Imitation*. La démarche de l'abbé de Solesmes peut être re-

gardée comme une généreuse renonciation à des droits imaginaires et une reconnaissance tacite de ceux du chanoine de Windesem.

Le livre de M. Mooren renferme des chapitres curieux dans lesquels il traite de l'authenticité des portraits peints et gravés de Thomas-à-Kempis, des manuscrits et des éditions de ses œuvres, de l'étendue de ses connaissances littéraires ou scientifiques, etc. Il se termine par un *codex diplomaticus* qui contient plusieurs documents tout à fait inédits. Il serait à désirer que l'on fit une traduction française de ce travail remarquable : Le monde entier connaît l'Imitation, l'histoire de son auteur doit intéresser vivement ceux qui lisent le livre immortel.

Il est inutile de dire que dans le chapitre consacré à la discussion succincte des droits de Thomas-à-Kempis relativement à *l'Imitation*, M. Mooren s'appuie tout-à-fait sur les *Recherches* de Mgr. Malou. Pour le laborieux curé de Wachtendonck comme pour tous ceux qui ont lu le travail de l'Evêque de Bruges, les débats sont clos.

Parmi les arguments que l'on a fait valoir en faveur de Thomas-à-Kempis, la multitude d'idiotismes trahissant une origine germanique, a été surtout signalée. Une traduction flamande du *latin d'A-Kempis*, comme disait Boileau, mais une traduction fidèle, littérale, démontrerait cette origine à la dernière évidence. Il est vrai que cet argument ne pourrait servir à persuader des adversaires français ou italiens. Mais pour nous, gens de race teutonique, il a une valeur considérable : une simple comparaison de quelques phrases, un essai de version que nous ferions nous-mêmes d'un certain nombre de versets, nous apporteraient, à défaut même d'autres preuves, une conviction morale, irrésistible.

Ce travail a été fait en Belgique pour l'*Imitation* tout entière : tout le monde connaît l'excellente traduction exécutée par M. le chanoine David, professeur à l'Université de Louvain, et dont une nouvelle édition vient d'être publiée par la librairie Jamar à Bruxelles.

Le traducteur avait de grandes difficultés à vaincre, s'il voulait à la fois respecter le sens littéral du texte, et faire ressortir les germanismes sans nuire à l'élégance et à la correction exigées par le génie de la langue telle qu'on la parle aujourd'hui. Nous croyons qu'il y a pleinement réussi. Partout où l'on trouve dans le livre original des locutions trahissant à toute évidence des pensées flamandes revêtues de formes latines, le traducteur a eu bien soin de les ramener à leur première expression. Cette méthode, toute rationnelle, a un double avantage : elle sert à fournir des preuves philologiques dans le grand débat de la question relative à

l'auteur du livre immortel et elle répand dans la traduction la simplicité et la naïveté du texte latin; elle donne, en un mot, à l'Imitation, son véritable cachet. Les traductions en langue de souches romanes sont toujours un peu raides et prétentieuses; on dirait que la langue française, par exemple, se refuse à rendre la candeur, la *bonhomie*, si l'on nous permet le terme, de l'œuvre de Thomas-à-Kempis.

Cependant, on ne doit pas croire que M. David ait cherché à reconstruire en quelque sorte *l'Imitation* telle qu'elle serait sortie de la plume de l'auteur s'il l'eut écrite en flamand, il lui eût fallu pour cela faire au moyen du *Theutonista* ou du *Vocabularius ex quo* une sorte de pastiche qui n'eut eu d'autre mérite qu'une certaine habileté archéologico-littéraire. La traduction du professeur de Louvain est faite selon toutes les règles de la grammaire actuelle, en bon langage flamand, et néanmoins elle est la reproduction fidèle et intime du texte; on peut admettre que Thomas-à-Kempis la traduirait ainsi lui-même aujourd'hui. Le mérite de ce travail s'apprécie davantage lorsqu'on fait une comparaison entre la traduction dont nous parlons et les versions anciennes.

On pourrait croire en effet que plus elles se rapprochent du temps où fut composé l'original, plus elles devraient en être la copie fidèle, et reproduire l'expression probable de l'auteur. Il n'en est cependant pas tout à fait ainsi. Examinez, par exemple, *l'Imitation* flamande imprimée à Anvers, en 1505, chez Henri Eckert Van Homberg, et vous remarquerez bientôt que tout en rendant assez bien la pensée, elle est loin d'être une traduction littérale; c'est une traduction libre, paraphrasée. Le but du traducteur de cette époque était tout simplement de mettre en langue vulgaire et à la portée de tous un ouvrage destiné à une vogue immense, il n'avait dans son travail aucune préoccupation philologique. Aujourd'hui, la controverse élevée au sujet de l'*Imitation*, nous a rendus plus exigeants.

M. David a voulu montrer que l'*Imitation* est une œuvre flamande et nul ne pouvait le faire, mieux que lui par la connaissance toute particulière des idées, des traditions, du style de cette célèbre école mystique qui commence au fameux Jean Ruysbroeck, dont il publie en ce moment les œuvres.

La nouvelle édition de l'*Imitation* est sous le rapport typographique un beau livre, exécuté à la manière des anciennes *Heures* de Simon Vostre ou de Vérard, avec larges encadrements, fleurons, etc. C'est une publication qui fait honneur aux presses de M. Jamar.

Les Frères de la vie commune qui se transformèrent pour la plupart

en chanoines réguliers de St-Augustin de l'ordre de Windesem, forment une institution célèbre qui a pris naissance dans les Pays-Bas et qui a exercé une grande influence morale dans tous les pays où elle s'est développée. Dans la sphère modeste de leur action, ces humbles Frères ont rendu de signalés services à la religion, à l'enseignement populaire et même aux lettres : leur histoire forme une page intéressante de l'histoire de la civilisation. Depuis longtemps cet ordre a attiré l'attention des historiens et a été l'objet de nombreux travaux.

Les principales maisons fondées dans nos contrées par les Frères de la vie commune possèdent leurs chroniques et il existe encore un grand nombre de documents imprimés ou manuscrits relatifs à leur organisation, et aux hommes remarquables qu'elles ont produits. En 1828, la Société des arts et des sciences d'Utrecht proposa pour sujet de concours, un aperçu général sur l'institution de Gérard Groote et sur l'influence qu'elle exerça dans les Pays-Bas. Le Mémoire de M. Delprat fut couronné.

L'ouvrage de ce savant a obtenu beaucoup de succès en Hollande et à certains égards, il en est digne. C'est un tableau rapide et bien tracé de l'origine, du développement et des vicissitudes de l'institution, avec de courtes notices sur l'histoire particulière des maisons fondées aux Pays-Bas et dans les contrées limitrophes. L'ouvrage se termine par un coup-d'œil général sur les services rendus par les Frères.

Le mémoire de M. Delprat a été traduit en allemand par M. Mohnike (Leipzig, 1840), et une seconde édition revue et augmentée parut en 1856, à Arnhem.

Ecrit par un ministre de l'église réformée de Hollande, l'ouvrage de M. Delprat reflète trop souvent les préjugés anti-catholiques de l'auteur. Tout en traitant les fondateurs de l'institution des Frères avec le respect de l'historien, tous en leur prodiguant les marques d'une admiration sincère et convaincue, M. Delprat ne peut s'empêcher de se laisser entraîner par la préoccupation constante de retrouver des réformateurs avant la réforme, les seuls justes au milieu de la corruption générale du clergé, enfin des dignes précurseurs de Luther. L'institution est une contre partie des Ordres mendiants, une protestation contre leurs abus ; elle devait leur faire une guerre acharnée. La Bible à la main, les Frères de la vie commune avaient pour mission d'éclairer le peuple et de les prémunir contre les prédications superstitieuses des Franciscains. Par l'instruction qu'ils répandirent, par la simplicité de leur doctrine, ils préparaient la voie à la réforme et l'un de leurs plus grands hommes, Wessel Gansford, a eu la gloire d'être loué par Luther lui-même.

Lorsque la réformation prêchée par le moine de Wittemberg prévalut

dans les provinces septentrionales, l'ordre des Frères de la Vie commune dut, selon M. Delprat, céder la place à des institutions plus parfaites : leur mission préparatoire était terminée. Dans les provinces méridionales, restées catholiques, elles subsistèrent un peu plus longtemps mais ne purent résister à l'invasion des Jésuites.

On ne peut le nier, à l'époque où s'établit l'institution des Frères de la Vie commune, il y avait en plusieurs parties de l'Europe, par suite des guerres et des abus de la féodalité, il y avait un grand nombre de monastères où régnaient le relâchement et la dissolution, une partie du clergé avait oublié qu'il devait prêcher d'exemple autant que de parole. Une foule d'Evêques, de religieux et d'écrivains ecclésiastiques avaient déjà tonné contre ces désordres et essayé de les redresser ; en Belgique le célèbre Jean Ruysbroeck les avait stigmatisés de sa mâle éloquence. Gérard Groote, qui s'était inspiré des idées du chanoine de Groenendael, son ami, peut avoir eu l'intention de remédier à ces abus en instituant une corporation qui donnerait l'exemple des vertus religieuses ; mais il y a un abîme entre une réforme morale et une réforme dogmatique. Jamais ni lui, ni aucun de ses coadjuteurs n'a eu la pensée de s'ériger en prédicateur d'une doctrine nouvelle, ni de préparer la voie à quelque Messie inconnu.

Les Frères de la Vie commune furent des religieux humbles, modestes et pieux, aussi attachés à l'enseignement de l'Eglise que ne le furent jamais les autres Ordres monastiques. Ils essayèrent de cultiver à leur manière un coin du vaste champ du bien et ils y réussirent admirablement sans se croire investis d'une mission réformatrice.

En extrayant péniblement de leurs écrits des lambeaux de phrases et des propositions isolées, on peut y trouver des expressions qui sembleraient les poser en hostilité avec le clergé ou les autres ordres religieux, — et M. Delprat en a découvert dans *l'Imitation* même — mais c'est sans aucun doute les détourner singulièrement que de leur attribuer une semblable signification. Les Frères de la vie commune étaient aimés et vénérés par la sainteté de leur vie et par les services qu'ils rendaient, et ils n'eurent d'autres ennemis que les ennemis ordinaires de l'Eglise. Les dissidences momentanées et purement particulières qu'ils peuvent avoir eues avec des maisons religieuses, ne sont que des incidents exceptionnels sans importance, et il serait injuste de compter au nombre de leurs grands hommes, le très-petit nombre d'apostats qui professèrent d'autres doctrines que les Gérard Groote et les Thomas-à-Kempis.

A part ces préoccupations protestantes, l'ouvrage de M. Delprat est écrit avec une grande conscience historique, il a puisé à une foule de sources peu connues et, pour la Hollande surtout, il est plein de ren-

seignements d'un haut intérêt. Il n'est pas aussi complet pour les provinces méridionales mais leur histoire rentrait moins dans le cadre tracé par l'auteur.

Dans la question relative à l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ*, M. Delprat se prononce catégoriquement pour Thomas-à-Kempis, et reconnait que les *Recherches* de Mgr. Malou ont parfaitement constaté les droits du chanoine de Sainte-Agnès. Après avoir payé son tribut d'éloges à l'ouvrage du savant Evêque, il se félicite de pouvoir ajouter un témoignage de plus à ceux qui y sont accumulés en faveur de Thomas-à-Kempis. C'est celui de G. Boutzbach, religieux de l'abbaye de Lacherzee près de Bonn, qui fut élève de Hegius à l'école de Deventer et ami du célèbre Trithême. Dans son *Auctarium de scriptoribus ecclesiasticis*, manuscrit de l'Université de Bonn, il attribue l'Imitation à l'un ou l'autre des frères Jean ou Thomas-à-Kempis. Boutzbach est un témoin contemporain, mais qui, au fond, ne fait que répéter le témoignage de Trithême. Néanmoins, on peut l'enregistrer comme reflétant l'opinion de l'époque.

L'ouvrage de M. Delprat a vivement attiré l'attention sur les Frères de la vie commune et sur les hommes remarquables sortis de leurs rangs. Un élève de l'Université de Leyde, M. J.-G.-R. Acquoy a pris pour sujet de sa thèse inaugurale de docteur en théologie, la publication de quatorze lettres inédites de Gérard Groote, d'après un manuscrit de la bibliothèque de La Haye, comparé avec des *codices* des bibliothèques de Bruxelles, du Grand-Séminaire à Liége, et de la ville de Strasbourg.

L'illustre fondateur des Frères de la vie commune a laissé plusieurs écrits : la plupart sont dispersés dans divers manuscrits signalés par les anciens bibliographes; une faible partie, trois petits traités, quelques fragments de lettres, ont été imprimés autrefois, enfin, dans les archives d'histoire ecclésiastique de Hollande de MM. Kist et Royaards, quelques autres opuscules ont été publiés par M. Clarisse. Le nouveau recueil de M. Acquoy augmente considérablement les œuvres de Gérard Groot.

Ces lettres sont éditées avec beaucoup de soin et accompagnées d'un commentaire plein d'érudition et de recherches historiques. L'éditeur, quoique appartenant à la communion réformée, fait preuve d'une grande impartialité dans ses appréciations des hommes et des faits. Ayant à parler de catholiques et de religieux, il ne s'efforce pas de leur prêter des idées qu'ils n'ont pu avoir, il ne cache pas son admiration pour Gérard Groot et le juge très-sainement. « Il fut et voulut être un réformateur de l'Eglise, dit-il, non pour ce qui concerne le dogme, mais pour ce qui regarde la vie et les mœurs des laïques et plus encore peut-être des ecclésiastiques. Jamais il ne fit opposition à la doctrine de l'Eglise, il l'a au contraire, toujours suivie, prêchée et défendue. »

La publication de ces lettres est un véritable service rendu à l'histoire ecclésiastique des Pays-Bas, car presque toutes ont rapport à des faits peu connus et elles jettent un grand jour sur la vie et les actions du fondateur des Frères de la vie commune.

Tous ces travaux que l'érudition moderne a consacrés à l'*Imitation* et à son auteur, sont une preuve de l'ascendant immense de ce livre divin. La gloire que l'humble écrivain s'est acquise, malgré ses efforts pour rester inconnu, cette gloire a rejailli sur l'ordre dont il était membre : car toutes les recherches dont les Frères de la vie commune et les chanoines réguliers de Windesem ont été l'objet sont dues au vif désir de connaître l'école mystique où l'on enseignait les préceptes formulés dans l'*Imitation*. L'on commence aujourd'hui à apprécier les hommes qui fondèrent cette institution devenue célèbre, on reconstruit leçon par leçon leur enseignement si simple et en même temps si profond, on pénètre, pour ainsi dire, au cœur de leurs méditations. L'influence bienfaisante qu'exercèrent dans notre patrie leurs nombreux disciples s'explique, on produit à la lumière du jour les témoignages de leurs humbles mais utiles travaux, et déjà les noms de ces hommes partagent avec celui de Thomas-à-Kempis, le respect de l'historien et la reconnaissance des cœurs croyants et fidèles.



